

**AEEC****ASSOCIAÇÃO DE ESTUDOS
EUROPEUS DE COIMBRA**

Faculdade de Direito · UNIVERSIDADE DE COIMBRA



1 2 9 0

FACULDADE DE DIREITO
UNIVERSIDADE DE
COIMBRA

Revue "Temas de Integração"

Année 2024 – n.º 44

La revue "Temas de Integração" a été créée il y a près de 30 ans par l'Association des Études Européennes de la Faculté de Droit de l'Université de Coimbra, ayant acquis une implantation et un impact particuliers auprès du public des pays de langue officielle portugaise.

Avec ce numéro, la Revue souhaite/prétend élargir et internationaliser son public, par la sélection de thèmes d'une importance internationale indéniable et par l'élargissement des langues de publication acceptées/proposées (portugais, espagnol, français et anglais). Le numéro 44 sera également le premier en accès ouvert, promouvant encore plus la diffusion des connaissances sur les thèmes européens et d'intégration régionale. La revue a pour objectif de capter l'intérêt des universitaires, des avocats, des économistes, des entrepreneurs et d'autres professionnels impliqués dans les processus de formation et de développement des espaces régionaux dans le contexte mondial.

Appel à contributions : **Le droit au climat et le rôle des** **organisations internationales** **d'intégration**

Ces dernières années, l'augmentation de la fréquence et de la gravité des événements climatiques extrêmes a mis en exergue le lien entre les changements climatiques et les droits de l'homme. Les gouvernements du monde entier sont confrontés à une pression croissante pour prendre des mesures efficaces afin d'atténuer les impacts négatifs du réchauffement climatique, protégeant ainsi la santé et la vie de leurs populations. Dans ce contexte, l'inaction ou l'insuffisance des politiques climatiques a conduit des individus et des groupes à se tourner vers les tribunaux internationaux, en quête de responsabilisation des États et d'une protection effective de leurs droits fondamentaux.



Les récentes décisions des cours internationales reflètent l'urgence et la complexité de cette question. Le 22 mars 2024, la Cour interaméricaine des droits de l'homme a rendu une décision dans l'affaire La Oroya contre le Pérou, reconnaissant la responsabilité de l'État péruvien pour des violations du droit à un environnement sain et d'autres droits fondamentaux. Le 21 mai 2024, le Tribunal international du droit de la mer a rendu un avis historique reconnaissant les émissions de gaz à effet de serre comme une pollution marine, causant des dommages irréversibles aux océans. En conséquence, l'obligation des États de protéger les écosystèmes marins, qui sont des biens communs de l'humanité, a été reconnue. Le 9 avril 2024, la Grande Chambre de la Cour européenne des droits de l'homme a statué, dans l'affaire Verein Klimaseniorinnen Schweiz et autres c. Suisse, que cet État avait violé les articles 6 et 8 de la Convention européenne des droits de l'homme en ne garantissant pas un procès équitable à ses ressortissants victimes de violations des droits de l'homme et en ne respectant pas le droit à la vie privée et familiale, permettant qu'un groupe d'environ 500 femmes âgées soient exposées aux impacts des vagues de chaleur dues aux changements climatiques. La question climatique a été discutée dans deux autres affaires, Duarte Agostinho et autres c. Portugal et autres et Carême c. France, qui n'ont cependant pas été retenues. La première en raison de l'absence d'épuisement des voies de recours internes et de l'absence de base juridique pour étendre la compétence extraterritoriale aux États défendeurs, au-delà du Portugal.

Ces affaires ne renforcent pas seulement la nécessité de politiques climatiques robustes, mais soulignent également les défis juridiques et procéduraux auxquels sont confrontés les juristes, les défenseurs de l'environnement et les militants. En s'attaquant aux violations des droits humains liées au climat, ces décisions établissent des précédents importants pour les futures actions en justice, l'adoption de politiques publiques et l'action des mouvements sociaux.

Dans ce contexte, la 44ème édition de la Revue Temas de Integração sera consacrée à l'exploration de l'évolution du droit de l'environnement en Europe, au Mercosur et dans d'autres espaces d'intégration régionale à la lumière de ces décisions judiciaires. Nous proposons une réflexion élargie sur les axes thématiques ci-après, listés à titre non exhaustif :



- 1) Analyse critique des décisions judiciaires récentes et de leur impact sur les politiques climatiques, énergétiques et environnementales dans des espaces régionaux intégrés.
- 2) Réflexion sur le rôle du pouvoir judiciaire et de la communauté juridique dans la formation d'une jurisprudence environnementale dans les espaces d'intégration.
- 3) Défis pour les États dans la mise en œuvre de mesures efficaces de protection climatique exigées par la justice climatique.
- 4) Reconnaissance et évolution du droit à un climat stable et à la protection contre les extrêmes climatiques en tant que droits humains fondamentaux.
- 5) Identification et dépassement des barrières procédurales permettant aux victimes de l'inaction climatique d'entreprendre des actions et de voir leurs droits reconnus non seulement devant les tribunaux internationaux, mais aussi devant les tribunaux nationaux, garantissant ainsi l'accès à la justice climatique.
- 6) Développement de structures légales intégrées qui considèrent la protection des droits à la vie, à la santé et à l'environnement comme interdépendants et indivisibles.
- 7) Discussion de méthodologies robustes et objectives pour déterminer le lien de causalité direct entre l'inaction environnementale gouvernementale et les impacts spécifiques sur la vie des individus.
- 8) Voies possibles pour l'interprétation et l'application des traités internationaux qui créent des espaces d'intégration économique, de droits humains et environnementaux de manière cohérente et cohésive.

Cet appel à contributions invite un public diversifié, y compris des universitaires, des avocats, des juges, des économistes, des entrepreneurs, des sociologues, des politiciens, des chercheurs, des étudiants et autres intéressés à soumettre des travaux discutant de ces questions, proposant des solutions innovantes et évaluant les implications futures de ces thèmes.

Directives pour les soumissions :



- a. Envoi, avant le 8 juillet 2024 à 23h59, d'un résumé, d'un minimum de 300 mots et d'un maximum de 600 mots, avec la proposition de l'article à développer, à l'adresse électronique : temasdeintegracao@fd.uc.pt
- b. Les auteurs de résumés acceptés par la revue devront soumettre les articles complets jusqu'au 15 septembre 2024 à 23h59 à l'adresse électronique : temasdeintegracao@fd.uc.pt
- c. Les articles soumis devront être rédigés en portugais, anglais, espagnol ou français, et les titres rédigés dans la langue de l'article, en portugais et en anglais.
- d. Les contributions devront être envoyées en format Microsoft Word ou autre type de fichier éditable (.odt/.txt) et il est recommandé d'utiliser la police Times New Roman, taille de caractère 12, avec un interligne de 1,5 pour le corps du texte et taille 10 avec interligne simple pour les notes de bas de page, avec des marges de 2,5 cm sur les quatre côtés.
- e. Les contributions devront avoir entre 15 à 25 pages A4, y compris les références bibliographiques.
- f. Adoption du style APA 7ème édition pour les citations et références.
- g. Utilisation de l'italique au lieu du soulignement, sauf pour les adresses URL.
- h. Inclusion de l'identification complète de l'auteur avec nom, affiliations, e-mail et ORCID ou équivalent.
- i. Inclusion de 5 mots-clés et d'un résumé de maximum 300 caractères, espaces compris, dans la langue de l'article, en portugais et en anglais.
- j. Utilisation parcimonieuse des notes de bas de page, qui ne doivent pas dépasser individuellement 300 caractères, espaces compris.

L'acceptation finale des articles complets sera décidée après une double évaluation sous anonymat.

En cas de doute, contacter : temasdeintegracao@fd.uc.pt

Dates importantes :

- Soumission des résumés : 8 juillet 2024
- Communication des résumés acceptés : 12 juillet 2024
- Délai pour la remise des articles complets : 15 septembre 2024



- Communication des articles complets acceptés : 15 octobre 2024
- Délai pour éventuels ajustements : 10 novembre 2024
- Prévision de publication : 31 janvier 2025

Références

Caso habitantes de La Oroya vc. Perú, sentencia de 27 de noviembre de 2023, Corte Interamericana de Derechos Humanos. Disponível em

https://www.corteidh.or.cr/docs/casos/articulos/seriec_511_esp.pdf

Case of Verein Klimaseniorinnen Schweiz and others v. Switzerland (Application n.o 53600/20), European Court of Human Rights, Grand Chamber. Disponível em

<https://hudoc.echr.coe.int/eng?i=001-233258>

Case of Duarte Agostinho and others against Portugal and 32 others (Application n.o 39371/20), European Court of Human Rights, Grand Chamber. Disponível em

<https://hudoc.echr.coe.int/eng?i=001-233261>

Request for an Advisory Opinion submitted by the Commission of Small Island States on Climate Change and International Law (Application n.o 7189/21), International Tribunal for the Law of the Sea. Disponível em

<https://www.itlos.org/en/main/cases/list-of-cases/>

À propos de la revue *Temas de Integração*

Temas de Integração est une revue scientifique de l'Association d'études européennes de Coimbra (AEEC), spécialisée dans les questions relatives à l'intégration régionale en Europe et dans d'autres régions du monde. En raison de leur potentiel de promotion de la paix, de la prospérité et de la durabilité, les processus d'intégration internationale constituent un thème d'intérêt croissant dans le monde actuel. Les articles publiés contribuent à une réflexion interdisciplinaire approfondie sur les questions d'intégration, dans le respect des principes d'impartialité et de rigueur scientifique. La revue s'adresse à tous ceux qui, dans un contexte public ou privé, académique ou professionnel, entrepreneurial ou associatif, s'intéressent à la compréhension de la complexité et des défis posés par les nouvelles formes de gouvernance internationale.